

Contribution d'UT pour le Grand débat



Le Grand débat national a été déclenché dans la suite du mouvement des Gilets jaunes fin 2018, début 2019. Ce mouvement est parti d'un excès de fiscalité vis-à-vis de certaines catégories de populations, mais il est aussi très lié à des problématiques d'aménagement du territoire et de mobilités en France. En tant que professionnels investis sur ces thèmes, nous prenons l'initiative de donner notre point de vue.

- Aménagement du Territoire et Mobilités : un déficit d'aide aux territoires dits "périphériques" s'est développé en France depuis près de 40 ans ; l'équilibre entre les territoires est de plus en plus remis en cause et la notion même d'Aménagement du Territoire paraît bien peu prise en compte par nos gouvernants actuels, qui lui préfèrent les raisonnements financiers.

Une meilleure approche pourrait clairement s'inspirer de nos pays voisins : Allemagne, Espagne, Italie, Suisse. Nos principales pistes d'action sont la lutte contre l'étalement urbain, la revitalisation des centres villes et le passage du slogan de densité urbaine à une réelle intensité urbaine ; la notion de densité doit être ainsi conjuguée avec la mise en place d'un développement de la ville qui s'appuie sur une desserte publique efficace, multimodale et ergonomique. Les trames vertes et bleues complèteraient ces compositions urbaines afin de les équilibrer

Pour les mobilités, si des taxes ont été renforcées, elles n'ont été que très partiellement dédiées à la transition énergétique, pour laquelle tout reste à faire : rechercher de véritables énergies renouvelables, hors des produits carbonés et ... de l'électricité à base de nucléaire, au moins aussi polluante et plus sournoise.

La difficulté est d'assurer cette transition sans le faire aux dépens de volet social : la protestation des gilets jaunes est explicite à ce sujet.

Des pistes existent avec l'hydrogène, le solaire, la géothermie et les énergies éolienne et hydraulique, mais il faut faire preuve d'une certaine créativité, d'une part et bien être conscient que l'Etat ne sera pas forcément moteur, du fait que ces énergies ne sont pas faciles à taxer, d'autre part.

Planification et Moyens à mettre en œuvre : La planification à la française a pu se développer avec des outils qui sont performants quand ils ne sont pas trop complexes, mais il s'en faut de beaucoup pour que le territoire national soit couvert par des documents d'urbanisme de qualité : le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) a l'avantage de donner une vision thématique large et prospective, mais il est à grandes mailles et il doit être nécessairement relayé par des Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) qui ne soient pas des « copier-coller » sans ancrage sur le terrain.

Une maîtrise d'ouvrage pertinente au niveau des collectivités et de leurs groupements est absolument nécessaire en amont, afin de faire intervenir des prestataires de qualité, si possible dans un contexte à la fois intercommunal (à une échelle raisonnable) et multithématique : intégrer les volets habitat et mobilité paraît vraiment incontournable pour « faire la ville ».

Tout cela nous amène aux moyens, notamment humains, à mettre en œuvre : une reconnaissance enfin effective des professionnels de l'urbanisme, tant dans le secteur public (où le lamentable blocage dans les concours n'a que trop

duré : nous devons accéder enfin à une Fonction publique de métiers) que dans le secteur privé (où les structures de toute taille doivent pouvoir exprimer leur compétence).

Conclusion :

L'Aménagement du Territoire et l'Urbanisme qui en découle ne peuvent pas être ignorés, car ils « reviendraient au galop » avec leur lot de questions non résolues et de coûts insoutenables que cela engendrerait à terme. Le rôle de l'Etat, s'il ne doit pas être omniprésent, gagnerait à concerner les équilibres à recréer entre les territoires et une recherche efficace sur le développement d'énergies réellement renouvelables.

17.03.19

www.urbanistesdesterritoires.com